



Bénéficiaire du microcrédit professionnel

- Fiche rédigée par **l'équipe éditoriale de WebLex**
- Dernière vérification de la fiche : 22/08/2018
- Dernière mise à jour de la fiche : 08/12/2017

Il est possible de bénéficier d'une aide financière appelée « microcrédit professionnel ». Quelles sont les conditions à remplir pour en bénéficier ? Quel est le montant de l'aide financière ? Quelles sont les opérations éligibles à cette aide ?

Microcrédit professionnel : pour qui ?

Quel est l'objectif du microcrédit professionnel ? L'objectif du microcrédit professionnel est de soutenir les créateurs et les développeurs d'entreprises n'ayant pas accès au crédit bancaire.

Qui peut en bénéficier ?...

{ABONNEZ-VOUS}

Microcrédit professionnel : pour quoi ?

Quel est le montant de l'aide ? Le montant de l'aide est au maximum de 10 000 €. Le taux d'intérêt est de 7,33 % jusqu'à 6 000 € maximum et de 6,69 % pour un microcrédit compris entre 6 001 et 10 000 €. La durée maximale du remboursement est de 2 ans.

Qui délivre le prêt ?...

{ABONNEZ-VOUS}